AVIS DE PUBLICITE

**CCAS DE LA VILLE DE VIENNE**

 Madame, Monsieur le Président

1 passage Saint Antoine

BP 115

38200 Vienne

Tél : 04 74 78 78 86

mèl : correspondre@aws-france.com

web : http://vienne.fr/solidarite/le-centre-communal-daction-sociale

SIRET 26381017800016

Groupement de commandes : Non

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 6 mois

**Objet : Acquisition des colis de fin d'année pour le CCAS de la Ville de Vienne - 2025**

Réference acheteur : 25CCAS01

Type de marché : Fournitures

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-Cadre

Durée : 6 mois.

Description : La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec minimum et avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les quantités pour la durée totale de l'accord-cadre (6 mois) sont définies comme suit:

Quantité minimum : 1 500 colis

Quantité maximum : 2 500 colis

Limitation des propositions tarifaires : les propositions de prix du candidat ne pourront excéder un certain montant. Ce montant sera compris entre 12,00 euros TTC et 15,00 euros TTC par colis.

La livraison des colis est attendue impérativement le jeudi 6 novembre 2025, avec un nombre de colis défini et selon les conditions indiquées au C.C.T.P.

Accord-cadre attribué à un seul opérateur économique.

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées :Non

Conditions de participation

Situation juridique : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Capacité économique et financière : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Capacité technique : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Dépot dématérialisé : Activé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

**Remise des offres : 16/05/25 à 12h00 au plus tard.**

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation.

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Échantillons exigés : Les candidats devront fournir des échantillons précisés au CCTP qui devront être livrés à l'adresse suivante :

C.C.A.S de Vienne - Service SENIORS - 1, Passage Saint-Antoine - BP 115 38209 VIENNE Cedex - Horaire d'ouverture : 9h-12h ; 13h-17h.

Ces échantillons devront être livrés avant le vendredi 16 mai 2025 à 12h00.

En l'absence des échantillons demandés, l'offre sera déclarée incomplète et donc irrégulière.

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance n'est prévue. Prestations réglées par des prix unitaires.

Prix fermes et non actualisables.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Modalités de financement des prestations : ressources propres du CCAS de la ville de Vienne.

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal administratif de Grenoble -

2 Place de Verdun -

38022 GRENOBLE

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi à la publication le : 03/04/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://agysoft.marches-publics.info/